

**PRISE EN COMPTE DES DIMENSIONS
DE LA SECURITE / SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
DANS LES INTERVENTIONS**

SNV Niger

Septembre 2010

1. Introduction

1.1 Contexte

La crise récente, alimentée par des augmentations spectaculaires des prix des produits alimentaires a renforcé la pertinence et la légitimité des politiques orientées vers la souveraineté alimentaire¹, en démontrant le danger d'une trop grande dépendance vis-à-vis des importations. Les produits les plus importés sont également en concurrence avec la plupart des filières d'approvisionnement locales (céréales, huiles, sucre, lait et viandes). Pourtant, la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) ont un potentiel élevé de production dans ces secteurs.

Les pays de l'AOC ont réagi à la crise alimentaire en adoptant des mesures visant à stimuler la production et assurer l'accès des consommateurs aux produits alimentaires de base. Les enjeux agricoles et alimentaires sont revenus en force sur les agendas gouvernementaux. Toutefois, la plupart des réponses ont été dominées par l'improvisation, les approches technocratiques et des visions à court terme. Les organisations de producteurs et des consommateurs ont été à peine consultées lors de la conception et la mise en œuvre des programmes. Les réponses à la crise de 2007/08 ont porté principalement sur la distribution des intrants ou des actions ciblées sur une minorité de producteurs (politique de riz irrigué). En se concentrant sur l'augmentation de la production, ils ont ignoré la commercialisation des produits (un goulot d'étranglement majeur), le renforcement des institutions et la sécurisation de l'accès à la terre (l'insécurité décourage les petits exploitants d'investir) et la délivrance des services appropriés aux producteurs (accès au crédit et aux intrants, à l'appui-conseil, aux marchés, etc.).

1.2 Objectifs/résultats attendus

L'objectif principal de l'étude sur la sécurité et la souveraineté alimentaire commanditée par la SNV région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en 2009 était «d'évaluer les choix des filières de la SNV (voir tableau ci-dessous) au regard de leur contribution à la sécurité et la souveraineté alimentaire des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ».

Les résultats attendus portent notamment sur:

- ✓ La définition des enjeux clés de la sécurité alimentaire² pour les acteurs vulnérables ;
- ✓ La mise en relation entre les choix de filières de la SNV et les stratégies de sécurité alimentaire pour les acteurs vulnérables ;
- ✓ L'analyse des stratégies des ménages et des communautés ainsi que des politiques nationales et régionales orientées vers la sécurité alimentaire ;
- ✓ Le développement d'outils d'analyse qui peuvent être utilisés pour mesurer la contribution des chaînes de valeur et leur impacts sur la sécurité / souveraineté alimentaire.

¹ « La souveraineté alimentaire est le droit des peuples de définir leurs propres politiques en matière d'alimentation et d'agriculture, de protéger et de réglementer la production et le commerce agricoles intérieurs afin de réaliser leurs objectifs de développement durable, de déterminer dans quelle mesure ils veulent être autonomes et de limiter le dumping des produits sur leurs marchés » (Via Campesina, 2001).

² « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »

2. Quelques résultats obtenus

Les approches développées par la SNV, notamment la promotion des chaînes de valeur, contribuent partiellement à relever les défis alimentaires. Cette contribution se fait essentiellement par l'accroissement des disponibilités (produits animaux, niébé, etc.), les impacts de certaines filières sur les productions alimentaires, l'accroissement des revenus qui est à la base de l'amélioration de l'accessibilité aux vivres, notamment. L'amélioration du fonctionnement des marchés a aussi un certain impact sur la sécurité alimentaire. Pour une meilleure compréhension de la relation entre les choix des chaînes de valeur de la SNV et la problématique de la sécurité/souveraineté alimentaire, les résultats obtenus sont construits autour de quatre dimensions.

2.1 La disponibilité alimentaire

Avec l'analyse des choix actuels de la SNV dans PIE (chaînes de valeur), les principaux produits de base des systèmes alimentaires (céréales, tubercules, légumes) ne sont pas directement inclus dans les chaînes de valeur sélectionnées par la SNV. La contribution significative aux disponibilités alimentaires résulte du choix des filières bétail/lait et niébé notamment pour le cas de Niger. S'agissant de niébé présent dans 90% des exploitations familiales pluviales, il est compté parmi les premiers produits agricoles mis sur le marché pour préserver les céréales de base au moment des récoltes au fait de l'avantage comparatif qu'il présente au niveau des prix (au moins 100 FCFA d'écart sur l'unité de mesure 'Tia'). Quant aux filières bétail et lait, ils jouent un rôle important dans les disponibilités alimentaires, et de surcroît pour des produits « nobles », riches en protéines, alors que les régimes alimentaires dans la région apparaissent trop pauvres sur ce plan.

2.2 L'accessibilité physique et économique aux aliments

L'impact de la promotion des filières sur la sécurité alimentaire intervient également sous l'angle de sa contribution aux revenus des ménages, des producteurs et d'autres agents économiques des chaînes de valeur. A ce titre, l'analyse s'intéresse à plusieurs dimensions complémentaires à savoir: la création et la distribution de revenu au niveau des ménages, la contribution à la sécurisation des ressources de ménage et la contribution de la filière aux stratégies de réponses aux crises alimentaires.

2.3 Le fonctionnement des marchés

Les soutiens directs de la SNV ne contribuent que faiblement à l'amélioration des marchés des produits alimentaires stratégiques dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Cela aurait également pu être le cas de bétail si la SNV ne prenait de façon plus décisive en compte la dimension régionale et l'organisation des circuits d'approvisionnement en particulier dans son plan stratégique 2010-2012. Ce regain d'intérêt se justifie par le savoir-faire de la SNV dans l'organisation de la chaîne de valeur et dans le renforcement des capacités de commercialisation des producteurs qui constitue une compétence stratégique pour le développement des filières alimentaires de base.

L'appui aux chaînes de valeur s'insère dans une approche qui considère la structuration des filières comme un élément capital de l'amélioration du fonctionnement des marchés, de la compétitivité des produits, de l'adéquation de ces produits avec la demande, d'accroissement de la valeur ajoutée et d'amélioration de la rémunération des producteurs notamment. Ce qui démontre que l'amélioration de la sécurité et de la souveraineté alimentaire de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, passe par une

plus forte intégration des marchés, une fluidification des échanges nationaux et régionaux, la réduction des coûts de transaction. A titre d'exemple,

- la filière bétail concerne une population importante dont les ressources dépendent directement de la dynamique du marché régional;
- la filière lait est centrée sur les marchés locaux de produits alimentaires et l'efficacité voire la compétitivité de leur organisation reste déterminante pour la reconquête des marchés de consommation urbains, pour lesquels le lait local (production irrégulière) est en compétition avec l'approvisionnement (régulier) des unités de transformation en poudre de lait importée ;
- la filière oignon présente des flux de contrepartie qui ont un impact sur l'intégration régionale des marchés.

2.4 La nutrition

Le lien entre la réduction de la pauvreté et la lutte contre la malnutrition n'est pas explicite dans le positionnement de la SNV. Par rapport à la souveraineté alimentaire, la contribution de la SNV demeure limitée pour les mêmes raisons: pas de positionnement explicite. Ce n'est qu'à travers l'appui à l'élevage (lait), à l'huile de palme (huile alimentaire), au coton (huile alimentaire), au niébé et à l'oignon que la SNV contribue à améliorer les circuits régionaux d'approvisionnement et à réduire la dépendance vis-à-vis des importations.

De par le caractère multidimensionnel de la nutrition avec notamment un impact très important par rapport à l'éducation des mères, à l'accès à l'eau potable et à la santé (y compris la santé de la reproduction), il importe de relier les deux domaines d'impact de la SNV à savoir production, revenu et emploi et accès aux services de base pour une meilleure prise en compte de la situation alimentaire et nutritionnelle.

3. Positionnement et pistes d'intervention

Des résultats obtenus de l'étude sur les chaînes de valeur dans une perspective de sécurité et de souveraineté alimentaire, il ressort quatre aspects essentiels de positionnement pour la SNV.

- L'évaluation de la vulnérabilité³ dans tous les choix de chaînes de valeur ;
- L'élargissement des interventions au niveau des chaînes de valeur montrant une interaction avec la dimension de sécurité et souveraineté alimentaire ;
- L'intégration du volet nutritionnel dans les interventions de la SNV ;
- La prise en compte des politiques agricoles et de plaider en faveur de la sécurité alimentaire.

A l'étape actuelle, seuls les deux premiers aspects retiennent l'attention de la SNV pour sa stratégie d'intervention dans la sécurité et la souveraineté alimentaire.

3.1 Evaluation de la vulnérabilité dans tous les choix de chaînes de valeur

L'évaluation aborde notamment le degré de la vulnérabilité économique des ménages, la contribution de la chaîne de valeur à la sécurité alimentaire en se référant aux facteurs liés à la disponibilité, à l'accessibilité, à la stabilité des marchés et à la nutrition. Elle

³ La vulnérabilité correspond à l'existence de facteurs qui exposent l'individu à l'insécurité alimentaire ou à la sous-alimentation (probabilité d'exposition à un risque), ou l'empêche de faire face à ces situations (capacité de résistance aux chocs).

concerne aussi le degré d'inclusion et d'exclusion des acteurs sociaux et économiques et la compatibilité de la démarche des chaînes de valeur par rapport à la politique globale de développement rural en termes de services financiers, de la tenure foncière, des innovations/vulgarisation et de statut socio-économiques des petit(e)s producteurs/trices.

Lors de l'évaluation, un examen de la contribution directe complète par une analyse des impacts indirects des appuis aux filières commerciales sur les performances globales des systèmes de production mérite d'être fait. L'évaluation portera donc entre autres éléments sur le mécanisme d'accès au système de crédit, les circuits d'approvisionnement en intrants, l'efficacité d'association et de rotation de cultures, l'intégration agriculture-élevage, l'accès aux dispositifs d'appui-conseil, et l'accès des pasteurs aux ressources stratégiques (points d'eau, enclaves pastorales, sites de replis stratégiques). Ce travail pourra fait l'objet d'un diagnostic rapide avec les organisations clients et poursuivi en détail pendant les séances d'appui conseil pour une meilleure articulation entre les interventions dans le domaine des chaînes de valeur retenues et l'objectif de sécurité et de souveraineté alimentaire. Cela signifie que l'amélioration de l'impact des chaînes de valeur sélectionnées par la SNV sur la sécurité et la souveraineté alimentaire, nécessite la prise en considération des interactions avec les autres spéculations entrant dans les systèmes de production et les économies des exploitations et des ménages. Il s'agira donc de s'intéresser lors de nos pratiques d'appui-conseil à :

- la contribution à la création de revenus disponibles au niveau des ménages ;
- la contribution à la sécurisation des ressources des ménages, notamment dans les zones vulnérables en prenant notamment en compte les enjeux liés à la diversification des sources de revenus ;
- la distribution de revenus, et en particulier la façon dont la promotion des chaînes de valeur bénéficie ou non, aux ménages les plus vulnérables (les plus pauvres, ménages dirigés par une femme...);
- la distribution de revenus aux femmes, au niveau de la production, de la transformation et de la commercialisation. L'analyse du cas de lait et de la commercialisation de petits ruminants est illustrative sur ce plan.
- la contribution de la filière aux stratégies de réponse aux crises alimentaires conjoncturelles pour les ménages les plus vulnérables. Les cas suivants de phénomènes de décapitalisation au niveau des unités de production/ ménages témoigne bien cette problématique:
 - ✓ Décapitalisation du cheptel en milieu pastoral lorsque les ressources fourragères ne permettent plus d'entretenir les troupeaux. Période qui coïncide souvent avec des prix élevés des céréales ;
 - ✓ Décapitalisation des terres pour les ménages confrontés à des soudures difficiles et sans sources de revenus alternatives. C'est le cas au Niger avec un marché foncier qui émerge en lien avec l'attribution des titres fonciers aux tierces personnes.

Des appuis aux actions de sensibilisation portant sur les aspects négatifs de la décapitalisation des terres sur la sécurité alimentaire conduites par les structures du code rural, les organisations de producteurs/trices, les services techniques de vulgarisation du ministère de développement agricole méritent d'être soutenues par la SNV. De plus, une attention particulière doit être accordée aux actions de lobbying/plaidoyer favorisant l'accès des pasteurs et agro-pasteurs aux sites de replis stratégiques en période de déficit fourrager notamment.

En termes de disponibilité, l'accroissement de la productivité accroît l'offre globale et réduit la dépendance à l'égard des importations. De plus, l'amélioration de la compétitivité des produits le long de la filière permet non seulement de faire face à la demande locale mais de concurrencer les produits importés. Au niveau de secteur

élevage/pastoralisme par exemple, les pratiques d'appui-conseil doivent davantage orientées vers les actions d'intercommunalité et de jumelage de multi-acteurs pour un accès sécurisé des éleveurs/agro-éleveurs aux ressources pastorales. Ces actions seront couplées avec celle de la facilitation de rapprochement aux services (publics et privés) de santé animale des éleveurs/agro-éleveurs pour l'amélioration de l'état de santé et alimentaire de bétail. La combinaison de ces interventions contribuera à la présentation sur le marché par les éleveurs et agro-éleveurs de bétail embonpoint pour un meilleur prix. En ce qui concerne l'oignon, l'accompagnement sera beaucoup plus axé sur des actions ciblées de conservation et de conditionnement pour l'offre de produits de haute qualité par les membres des organisations clientes. Pour ce qui est de niébé dont près de 70% de la production de la zone Est reste essentiellement exportée vers le Nigéria, les actions de renforcement de capacités des producteurs/trices concerné(e)s doivent être renforcées avec l'appui conjugués des institutions de recherche (ICRISAT, IITA, INRAN), le service de la production végétale du ministère de l'agriculture et de l'élevage et le service de conditionnement par exemple pour l'offre de produits compétitifs à livrer sur les marchés locaux et internationaux. La production de l'oignon et de niébé à contre saison est également une dimension à encourager par la SNV dans sa démarche de contribution à l'accroissement de revenu des producteurs/trices.

Par ailleurs, la vulnérabilité est amplifiée par l'évolution des contextes locaux (pression croissante sur les ressources, instabilité des marchés, hausse des prix alimentaires, faiblesse des services publics, gouvernance défailante, fragilité des organisations socio-économiques, etc.). L'influence de l'intervention de la SNV sur le contexte local peut être remarquable au niveau de l'amélioration de la performance des services techniques déconcentrés y compris les structures du code rural et l'administration locale qui œuvrent d'une manière ou d'une autre dans le cadre de la sécurité alimentaire. Sur la base des résultats d'une analyse diagnostique faite, l'intervention peut s'étendre à l'amélioration de la connaissance et des pratiques de bonne gouvernance et de renforcement de la performance des organisations clientes pour la réduction de la vulnérabilité de leurs membres à la base ou de la population locale en général à la crise alimentaire. Une analyse de contexte complétée par un diagnostic approfondi au niveau des organisations clientes seront faits en vue d'identifier des pistes d'actions appropriées à insérer dans les contrats d'activités et dont la mise en œuvre peut également être facilitée par les fonds PKP ou par d'autres actions ponctuelles.

Il résulte du développement ci-dessus qu'une attention particulière mérite d'être accordée à l'inclusion des petits producteurs (les plus pauvres, les plus vulnérables au risque alimentaire) dans le marché. Ceci concerne essentiellement les zones d'intervention de la SNV où les chaînes de valeur sont peu structurantes ou dans les zones où les économies rurales reposent sur une large diversité de productions. A ce niveau, la conduite de diagnostic des économies locales doit déboucher sur la prise en compte des éléments ci-après:

- Le renforcement des stratégies de diversification des productions et des stratégies de valorisation des produits qui fondent les économies locales. Cette « diversification » conduirait à prendre en considération dans les accompagnements les productions alimentaires stratégiques pour les producteurs (en se référant à leurs pratiques agricoles) et stratégiques au regard des enjeux alimentaires nationaux/régionaux (céréales, tubercules et racines, légumes et fruits, produits animaux à cycle court, produits laitiers). De même, l'accompagnement des Banques céréalières par la SNV constituera une contribution appréciable aux producteurs qui ont développé ce système dans beaucoup de localités mais qui manque de suivi en vue de sa pérennisation. Il est clair que la SNV doit également poursuivre son appui conseil aux politiques agricoles du pays à travers son accompagnement aux programmes 2 et 5 de la SDR tout en accordant un intérêt particulier aux interventions allant dans le sens de la diversification;

- L'amélioration de la mise en marché des produits agroalimentaires et la promotion des infrastructures de marché.

3.2 Elargissement des interventions au niveau des chaînes de valeur montrant une interaction avec la dimension de sécurité alimentaire

Ce point se réfère principalement aux politiques appuyant l'environnement institutionnel favorable et à la délivrance de services agricoles prises en charge par les chaînes structurantes, à l'amélioration de la commercialisation des produits alimentaires et à la promotion des infrastructures de marché telles que le système d'information local et l'amélioration des canaux de communication, la stratégie de stockage et de commercialisation, la promotion des stratégies de transformation des produits ciblés aux femmes et la réduction des tracasseries administratives. Il concerne en outre le renforcement des institutions locales, la promotion des services financiers prise en charge par les fonds de développement local y compris les fonds de sécurité alimentaire et l'amélioration du fonctionnement des organisations socio-économiques et de l'administration locale. Compte tenu du fonctionnement des marchés et de l'organisation des opérateurs, une priorité sera accordée à l'approche horizontale par les institutions locales.

En plus de la contribution directe aux disponibilités présentée plus haut, la contribution indirecte aux disponibilités alimentaires porte sur l'intégration agriculture-élevage avec un impact positif sur la fertilité et la préservation des sols. Dans ce cadre, un soutien de la SNV aux services de la vulgarisation des directions régionales et départementales du ministère de développement agricole pour des séances de sensibilisation des agro-éleveurs notamment autour de l'intégration agriculture-élevage s'avère indispensable. L'accompagnement des services de la vulgarisation par la SNV va également s'étendre à la prise en considération de l'effet bénéfique du rôle de niébé dans l'association de culture niébé/céréales sèches sans oublier la pratique adéquate de la rotation de cultures.

En ce qui concerne les impacts négatifs relatifs aux conflits d'usage des ressources et qui se traduisent par une compétition d'accès aux points d'eau (abreuvement du bétail, installation des cultures maraîchères) avec le développement de l'élevage dans les zones agricoles et vice-versa, l'identification des actions concrètes mérite aussi une attention particulière de la part de la SNV. Il s'agira par exemple d'intensifier les actions d'appui-conseil fournies aux structures du code rural et aux organisations de producteurs/trices visant l'accroissement de leur performance dans la gestion concertée des ressources naturelles pour un accès équitables aux différents opérateurs ruraux. Dans les zones pastorales, l'appui conseil à la gestion des ouvrages hydrauliques qui concentrent de nombreux pasteurs et compris leur famille devenus vulnérables lors des crises de déficit de pâturages sans oublier les associations de usagers en charge de la gestion de ces ouvrages pourrait s'orienter vers la constitution préventive de banques d'aliments bétail à partir des revenus issus de la gestion des points d'eau.

En termes de stratégie de promotion de marchés des produits conditionnés ou transformés, il s'avère indispensable dans le cas de l'oignon par exemple d'explorer les possibilités d'appui-conseil ciblé aux acteurs/actrices du secteur de l'artisanat qui accompagnent la filière et dont le revenu monétaire acquis est principalement orienté vers la satisfaction des besoins alimentaires. A ce niveau, une attention particulière sera portée aux milliers de femmes actives dans la confection des chapeaux de sacs. L'accompagnement peut s'élargir aux activités de transformation niébé dans lesquelles les femmes sont très actives et, en cas de besoin, au développement de partenariat dans le sens de soutien aux petites entreprises locales de fabrication d'outillage de transformation de produits agricoles. Cette forme d'intervention se justifie en l'occurrence par le fait que la stratégie de minimisation des risques ou de leurs

conséquences passe par la diversification des économies locales et le développement des activités non agricoles. Ce qui facilitera, entre autres, la mise en place de mécanismes innovants permettant de rapprocher les petits exploitants des entreprises agricoles à but commercial des exportateurs ou des entreprises de transformation de produits agricoles et ce, dans le cadre d'établissement de relations à long terme associant la coopération, la coordination et la fourniture de services. Toutes ces actions doivent être soutenues par l'appui à la mise en place d'un système de communication fluide entre les différents acteurs concernés. Dans ce cadre, la SNV peut contribuer à rendre les informations sur les marchés nationaux et sous régionaux accessibles aux producteurs à l'instar de l'initiative de RECA en partenariat avec l'Opérateur ORANGE pour faciliter l'accès des producteurs aux informations sur les marchés nationaux.

Les marchés urbains et périurbains constituent une opportunité pour la transformation des produits agricoles qui concernerait une majorité de producteurs/trices et, par conséquent, offrent à ces dernier(e)s une perspective de réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire en milieu rural. Vu les limites d'intervention de la SNV à ce niveau, des efforts dans le développement de partenariat comme souligné précédemment à travers une synergie d'actions doivent être menés pour la prise en compte de cette dimension. En effet, la sécurité alimentaire requiert une combinaison articulée et cohérente d'appuis du niveau local jusqu'au niveau international. De plus, le partenariat permettra d'élargir, dans la mesure du possible, le champ des interventions aux aspects liés à l'éducation nutritionnelle bien que la SNV ne soit explicitement positionnée sur ce volet. Dans ce cadre, des séances de sensibilisation pour l'accroissement de la consommation des produits dérivés de niébé peuvent être facilitées par la SNV afin de contribuer à l'apport protidique dans les ménages pauvres où l'accès aux protéines d'origine animale devient de plus en plus difficile du fait de l'amenuisement des ressources financières à leur niveau.

Pour les pays où intervient la SNV en Afrique de l'Ouest et du Centre :

Produits de chaînes de valeur	Bénin	Burkina-Faso	Cameroun	DR Congo	Ghana	Guinée-Bissau	Mali	Niger
Coton	X	X				X	X	
Bétail sur pieds / Lait	X	X	X				X	X
Noix d'acajou	X					X		
Huile de palme	X			X				
Mangues		X			X			
<i>Gnetum africanum</i>				X				
<i>Quinquina</i>				X				
Ananas					X			
Karité		X			X		X	
Miel					X			
Allanblackia					X			
Sésame							X	
Jatropha							X	
Niébé								X
Oignons								X
Bois			X					